

PV de l'Assemblée générale du 2 mai 2016 de Cèdres Réflexion

Tenue de 19h30 à 20h45, au ch. des Cèdres 5 à Lausanne

1. Ouverture

Le président, Jean-François Habermacher, ouvre la séance qu'il conduira selon l'ordre du jour adressé le 24 mars 2016. Il salue les personnes présentes :

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------------|------------------|
| 1. Sylvie Arnaud, comité | 6. Jean-François Habermacher, comité | 10. Daniel Russ |
| 2. Jacques Besson, comité | 7. Véronique Jeanmonod | 11. Eric Rutgers |
| 3. René Blanchet | 8. Laurent Michel, comité | |
| 4. Alain Bürki | 9. Jacques Monnier-Raball | |
| 5. Sylvette Delessert | | |

Et prie d'excuser l'absence des personnes suivantes :

- | | | |
|------------------------|-------------------------|----------------------|
| 1. Olivier André | 6. Françoise Favez | 11. Margrit Limbindo |
| 2. Henri Aubry | 7. Geneviève Frei | 12. Christophe Peter |
| 3. Bernard Bolay | 8. Marc-André Freudiger | 13. Luc Recordon |
| 4. Olivier Calame | 9. Pierre Gisel, comité | 14. Alfred Stettler |
| 5. Jean-Jacques Corbaz | 10. Myriam Karlström | |

Sylvie Arnaud, vice-présidente, prend le PV.

2. Adoption du PV du 9 juin 2015

Le PV de l'assemblée peut être consulté sur le site www.cedresreflexion.ch/association/index.php, sous l'onglet Association. Il n'est donc pas lu.

Le PV ne soulève pas de question et est adopté à l'unanimité.

3. Rapport d'activités 2015 (présentation – adoption)

Présentation

Le président donne lecture du rapport d'activités 2015 : succès du projet « L'Humain en procès ». Choix du comité de soutenir le lancement du mouvement Pertinence. Bonne santé financière.

Discussion

- Des précisions sont demandées quant à l'articulation de Pertinence à Cèdres Réflexion.
- JF Habermacher explique que les comités de Cèdres Réflexion et de Pertinence ont été d'accord de rapprocher ces mouvements. Tous deux tentent en effet de proposer un christianisme éclairé, raisonné en prise avec la société et ses défis, en lien avec les sciences ou plus largement les sciences humaines.
- Les comités recouvrent plusieurs mêmes personnes engagées sur différents fronts en 2016 (conférences de l'Espace culturel des Terreaux, 500 ans de la Réforme en 2017, naissance du Mouvement Pertinence en 2016) avec le programme de la Réformation R 500, par exemple. Pour éviter la dispersion des forces, le comité a estimé nécessaire de collaborer à certains projets en soutenant, notamment, le lancement du Mouvement Pertinence.
- Ce Mouvement défend l'idée d'un christianisme libre, critique et démocratique. En cela, il rejoint l'article 4 des statuts de Cèdres Réflexion : « l'association est un pôle de réflexion à l'interface du religieux, des sciences et de la société » ; l'association cherche à « exprimer le contenu de la foi, de la spiritualité et de l'héritage chrétiens dans un langage qui tienne compte des découvertes scientifiques actuelles » : Cèdres milite certes pour le dialogue « Science et religion », mais aussi pour une forme de « christianisme éclairé, exigeant, critique, en dialogue avec les défis de notre société actuelle »...
- Il ne s'agit pas de faire dévier l'association de son orientation qui est le débat avec la science dure, mais il s'agit de l'élargir pour question de force, et pas d'objections fondamentales du point de vue des statuts.
- Il n'y a pas de fusion en vue. Pertinence est autonome et vit sa vie à part. Par contre, d'un point de vue administratif et comptable, plus facile si la trésorière de Cèdres gère le tout.
- Si on veut créer un mouvement distinct, Pertinence doit se constituer en association ou en société simple.

- Postfinance a indiqué au comité la possibilité d'ouvrir un deuxième compte pour Cèdres Réflexion, avec le sous-titre Pertinence. Il peut ainsi être géré de manière indépendante et, surtout, les entrées sont séparées. Il est exclu qu'il y ait des échanges d'argent entre les 2 entités.

La suite de la discussion montre que si administrativement Pertinence est une sous-section de Cèdres Réflexion, ses comptes, quoique distincts, devraient sans doute être intégrés dans la comptabilité de Cèdres.

En outre, symboliquement, il s'agit de bien clarifier les appartenances. En effet, être membre de l'association Cèdres Réflexion n'implique aucunement l'appartenance à Pertinence, ni même un soutien.

Peut-être s'agirait-il de toiletter les statuts et d'ajouter ces éléments de clarification. Ces aspects sont à approfondir par le comité.

Adoption

A l'unanimité moins une abstention, le rapport annuel est adopté.

4. Comptes 2015 (présentation – rapport des contrôleurs – adoption)

Présentation

La trésorière, Sylvie Arnaud, présente les comptes 2015 de l'association.

Résultat annuel : 2'500 CHF de déficit contre 10'500 budgétés.

Le meilleur résultat s'explique par le succès rencontré par le cycle « l'Humain en procès » : ~8300 CHF de déficit budgétés pour les projets et ~300 CHF.

Avec l'utilisation de la Réserve facultative issue de bénéfices ou pertes cumulés, nous avons un montant négatif de 309 CHF que le comité propose à l'AG d'attribuer à Résultat reporté.

Discussion

- Petit retour sur le projet « Procès de l'Humain » 10'270 CHF pour les entrées avec une moyenne de 120 personnes par procès. C'est réjouissant, d'autant que les jeunes présents payaient 10 CHF, soit la moitié du prix d'entrée.
- Nous avons touché un public très diversifié et beaucoup de jeunes (gymnasiens / uni-poly).
- Bon relais par les profs de gymnase, à la suite de contacts personnels pris par le comité.
- La forme de la controverse est attractive et ludique. Elle aide à problématiser, grâce à l'incarnation de l'alternative. Piste à ne pas oublier
- Pro-contra : démarche citoyenne et moderne
- Cette forme de *disputatio* libérait la parole. Beaucoup ont osé s'exprimer. Cette forme a contribué à démocratiser le débat.

Rapport des contrôleurs

Alain Bürki lit le rapport des contrôleurs

Adoption

- Les comptes sont adoptés à l'unanimité.
- L'AG accepte d'attribuer le montant négatif de 309 CHF à Résultat reporté.
- L'AG adopte le rapport des contrôleurs des comptes et en donne décharge à la trésorière et au comité.

5. Budget 2016

Présentation

Budget prudent : moins d'activités prévues. Les gens vont-ils être troublés du soutien à Pertinence ? Moins de cotisations budgétées. Une seule activité propre à Cèdres Réflexion est prévue en décembre à propos de la « Biologie de la religion », sinon relais vers activités organisées par Pertinence. Charges administratives stables.

Le budget est établi en conséquence et devrait se solder par un bénéfice avoisinant 200 CHF.

Discussion

Question de l'impôt. Alfred Stettler a attiré notre attention sur le fait que nous devrions remplir une déclaration d'impôt, faire une demande d'exonération d'impôt et demander à être déclaré association d'utilité publique. Mesure purement administrative. Jean Chollet pourrait nous aider dans cette démarche.

La discussion à propos de l'exonération montre à nouveau qu'il faudra clarifier le lien Cèdres Réflexion / Pertinence.

Adoption

Le budget est adopté à l'unanimité.

6. Nomination d'un contrôleur des comptes

Selon les statuts, un vérificateur fonctionne 2 années. Nous avons introduit une alternance afin de toujours bénéficier de l'expérience du plus ancien vérificateur. Ainsi, Alain Bürki est prêt à poursuivre son mandat pour une année.

Alfred Stettler souhaiterait passer le témoin cette année après deux années de travail au cours desquelles il a contribué à faire de l'association un modèle financier et comptable du genre..., mais personne ne se sent la vocation de le remplacer. Alfred Stettler et Alain Bürki sont nommés avec la reconnaissance du comité et des membres présents.

7. Projets à venir de l'Association (discussion générale)

- Le comité actuel a perdu deux de ses membres (Peter Clarke, décédé et Olivier Calame, démissionnaire) et doit s'étoffer.
- Plusieurs membres du comité sont engagés dans différents projet, ECT, 500 ans Réforme, Pertinence. On sert les rangs et fait un peu action commune pour 2016 et 2017
- En 2016, une seule activité typiquement « Cèdres Réflexion » sera organisée : une soirée autour du thème de la Biologie de la religion (en novembre prochain).

Présentation du projet « Biologie de la religion » par Jacques Besson.

JB s'intéresse au « spiritual brain ». Science controversée, se prêtant à des débats scientifiques assez raides. Dans le milieu de la biologie fondamentale, certains chercheurs ont adopté un franc réductionnisme dans lequel ils prennent parti pour une psychologie évolutionniste. L'évolution sélectionne des idées et des éléments culturels privilégiant des groupes en les favorisant de manière évolutionnaire. Il s'agit de la biologie de la religion, à partir de modèles statistiques, génétiques. Certains scientifiques et/ou chrétiens, dont JB, font de la résistance.

Gilles Bourquin, pasteur, responsable de la Vie Protestante a fait son travail de thèse sur la « théologie de la spiritualité ». Il a pris contact avec JB dans l'idée d'instrumenter une réplique, une critique sur la psychologie évolutionnaire. Dans l'idée d'avoir une posture de controverse, prenant le contre-pied. Penser la biologie de manière tout aussi scientifique et en préservant le libre-arbitre, la culture, incluant un christianisme fondé sur le libre-arbitre. On est dans l'indécidable : opposition : religion-divin, comme invention du vivant vs divin, comme capacité de découverte du vivant ?

On peut être mystique et scientifique. Ce débat mérite d'être déployé

Ainsi, en novembre 2016, il est prévu d'organiser une controverse publique sur le mode des procès à propos de la biologie des religions

On pourrait faire intervenir un scientifique représentant le constructivisme biologique qui voit l'apparition de la religion comme un phénomène émergent du vivant et qqn qui serait plus transcendantal et enclin à penser que le cerveau est le moyen par lequel les humains peuvent entrer en relation avec l'ultime...

Les premiers contacts sont en cours avec [Thierry Magnin](#) (spécialiste de Teilhard de Chardin) pour le regard théologique ainsi qu'avec Nicolas Baumard (anthropologue, biologiste prudent). JF Habermacher serait le président de séance, Gilles Bourquin le discutant théologien et J. Besson le discutant neuro-psychiatre.

Par ailleurs, Nouria Hernandez, future rectrice de l'Unil a déclaré à la suite de sa nomination que la recherche en retard était celle sur la religion. Une soirée avec la rectrice venant problématiser la question, serait des plus intéressantes, aussi médiatiquement...

Discussion

La discussion montre que ce sujet rencontre l'intérêt des membres présents. Ecueils à éviter :

- attention à l'aspect polémique. Avoir un grand respect. Mais les controverses sont fécondes.
- utilisation de l'outil GPS. Voter sur 2 dimensions avec 4 quadrants. Permet d'être plus fin que du binaire et d'avoir un élément plus ludique.
- Attention à définir les concepts utilisés (esprit, âme, conscience). En amont, ne faudrait-il pas donner une introduction où on cadre le sens des mots qui vont être utilisés. Difficile sinon en raison du flou. (flyer ?)

Esquisse pour 2017

Cèdres Réflexion va organiser l'une des 6 conférences qui auront lieu à l'ECT sur le thème des Enjeux de la Réformation pour aujourd'hui. La soirée que nous prendrons en charge le 25 septembre 2017 s'intitulera : « N'oubliez pas d'être heureux ! En dialogue avec les sciences, que disent les Réformés du Bonheur... ? »

Esquisse 2018

Le comité aimerait approfondir ce thème du Bonheur, notamment avec ce que nous en disent aujourd'hui plusieurs approches scientifiques, en particulier les neurosciences...

- Ne pas oublier l'humour dans les débats...

8. Divers et propositions individuelles

Il n'y en a pas.

Le président remercie chacun de sa participation, invite à la collation et lève la séance.

A l'issue de l'assemblée, une **agape** est servie permettant de poursuivre les échanges de façon conviviale et informelle.



Procès-verbal établi par Sylvie Arnaud, 9 mai 2016

Annexe : rapport des vérificateurs des comptes

Alain Burki
Chemin de Belle Combe 45
1093 La Conversion

Alfred Stettler
Sur la Croix 35
1020 Renens

Lausanne, le 26 avril 2016

Rapport des vérificateurs des comptes à l'assemblée générale de l'association Cèdres Réflexion

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) de l'association Cèdres Réflexion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sur la base des documents qui nous ont été présentés.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mandat consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Nous avons procédé à des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles ainsi qu'à des opérations de contrôle analytiques. Au cours d'une rencontre avec Madame Sylvie Arnaud, trésorière, et Monsieur Jean-François Habermacher, président de l'association, nous avons demandé des éclaircissements sur certains documents et sur les procédures de contrôle.

Nous avons enfin jugé l'utilisation des principes essentiels de la tenue de la comptabilité et de la présentation des comptes annuels.

Sur la base de nos contrôles, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Les vérificateurs


Alain Burki Alfred Stettler